



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

UNEP/IG.18/5/Add.1
5 février 1980

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Réunion intergouvernementale des Etats riverains
chargée d'évaluer l'état d'avancement du Plan
d'action pour la Méditerranée

Barcelone, 11-13 février 1980

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE : PROGRAMME DE TRAVAIL
POUR 1980 ET BUDGET CORRESPONDANT, Y COMPRIS LE RECRUTEMENT
DES EFFECTIFS DE L'UNITE DE COORDINATION

Ce document, fondé sur les renseignements disponibles au 31 janvier 1980, remplace les propositions qui figuraient dans le document UNEP/IG.18/5.

Les activités envisagées pour 1980 dans les limites du crédit global ouvert pour l'exercice biennal 1979-1980 font qu'un réaménagement s'impose entre les deux sections du budget telles que la Réunion intergouvernementale de février 1979, à Genève, les avait approuvées. Les propositions de virement d'un chapitre à l'autre découlent des faits survenus depuis février 1979.

Unité de coordination

Actuellement, le personnel imputé sur les crédits de l'Unité aux termes du projet ME/0503-75-C1 est le suivant :

- D-1 Coordonnateur du Plan d'action pour la Méditerranée
 (1.2.1980 - 31.12.1980)
- P-1 Administrateur auxiliaire de programmes (spécialiste des sciences marines)
 (1.1.1980 - 31.5.1980)
- 1 assistant administratif
- 1 secrétaire principal
- 2 secrétaires bilingues
- 1 dactylographe

Il est proposé de prolonger les contrats du personnel ci-dessus jusqu'au 31 décembre 1980 et de recruter le reste selon le calendrier suivant :

- | | | |
|-------|----------------------------------|--------------------|
| P-4 | Spécialiste des sciences marines | 1er juillet 1980 |
| P-4 | Economiste | 1er septembre 1980 |
| P-2/3 | Juriste | 1er juillet 1980 |
| P-2/5 | Informaticien | 1er juillet 1980 |
| P-2 | Fonctionnaire d'administration | 1er juillet 1980 |
| | Téléphoniste/télexiste | En 1981 |
| | Huissier | En 1981 |

Les chiffres de l'annexe tiennent compte du calendrier ci-dessus et des autres dépenses relatives à l'Unité de coordination pendant toute l'année 1980, selon la ventilation ci-après :

	1980
	Nouveau total
	En dollars des Etats-Unis
Personnel	421 254
Consultants	71 300
Voyages	28 000
Personnel temporaire	4 000
Matériel	3 900
Locaux	11 700
Dépenses relatives aux rapports	35 000
Divers	5 000
Ordinateur	18 000
Téléphone	23 700
Télex	25 000
Total partiel	646 954

Réunions

Il n'est pas proposé de changement à la liste de réunions figurant dans le document UNEP/IG.18/5. Le budget prévu a été révisé comme suit :

Réunions	En dollars des Etats-Unis
Réunion intergouvernementale des Etats riverains chargée d'évaluer l'état d'avancement du Plan d'action pour la Méditerranée, Barcelone, février 1980	55 000
Réunion du Comité d'experts pour l'étude d'un fonds interétatique de garantie, Genève, avril 1980	18 000
Conférence de plénipotentiaires des Etats riverains de la Méditerranée sur la pollution d'origine tellurique, Athènes, mai 1980	60 000
Réunion d'un groupe d'experts chargé d'évaluer les activités relatives au programme MED. POL, Genève, septembre 1980	18 000
Réunion intergouvernementale sur les zones protégées de la Méditerranée, Athènes, septembre 1980	55 000
TOTAL	206 000

Programme

Section I, chapitre 2

Il est proposé de poursuivre l'application des projets MED POL jusqu'à la fin décembre 1980, les dépenses totales devant s'élever à 300 000 dollars. Un montant additionnel sera inclus dans le budget de 1981 pour couvrir les mois de janvier et février 1981, si besoin est. Après la deuxième Réunion des Parties contractantes, en février 1981, on pense qu'un programme de recherche et de surveillance à long terme remplacera les projets MED POL.

Section I, chapitre 6

Le coût de la poursuite du projet d'étalonnage comparatif (FP/0503-75-04 (979) avec AIEA/COI) est estimé à 50 000 dollars.

Section I, chapitre 9

Centre de lutte contre la pollution par les hydrocarbures, Malte. Le coût de la poursuite du projet jusqu'à la fin décembre 1980 est estimé à 230 000 dollars.

Section II, chapitre 1

Plan bleu. La première phase (ME/0503-80-01) a été approuvée. Le solde de l'engagement s'élève à 600 000 dollars pour 1980, moitié en avril, moitié en juillet.

Section II, chapitre 8

Zones spécialement protégées. Il est envisagé de dépenser 15 000 dollars pour l'action consécutive à la réunion intergouvernementale de septembre 1980.

Dépenses d'appui au programme

Les dépenses d'appui au programme ont été imputées sur le Fonds d'affectation spéciale de la Méditerranée pour 71 000 dollars. Il s'agit des dépenses générales d'administration du secrétariat du PNUE qui s'occupe de la gestion du Fonds d'affectation spéciale.

Conclusion

La plupart des activités énumérées ci-dessus pour 1980 demandent à être approuvées avant la fin mars 1980, date à laquelle les projets actuels devaient être achevés. Pour éviter des solutions de continuité dans les activités en cours, il faudrait recevoir le plus tôt possible des gouvernements des contributions complétant les contributions volontaires qu'ils se sont engagés à verser pour 1979-1980.

Il n'y a pas eu d'activités au titre de certains chapitres, imputées sur le PNUE ou sur le fonds d'affectation spéciale, le PNUD ayant pris des initiatives dans le domaine de l'aquiculture, des sources renouvelables d'énergie, des ressources en eau, de la protection des sols et du tourisme (voir UNEP/IG.18/INF.5). Il a ainsi été possible de dépasser les crédits prévus pour les activités des MED POL qui avaient été initialement fixés à un niveau inférieur.

Le solde qui devrait être versé au Fonds d'affectation spéciale
(2 134 635,13 dollars) doit être utilisé selon le calendrier suivant :

		En dollars des Etats-Unis
Mars 1980	- Remboursement au PNUE	200 000
	Coût de la coordination	572 000
	MED POL	300 000
	Etalonnage comparatif	50 000
	Centre de lutte contre la pollution par les hydrocarbures	230 000
Avril 1980	- Plan bleu	300 000
	Réunions	160 000
Juillet 1980	- Plan bleu	300 000
Septembre 1980	- Zones spécialement protégées	15 000

ANNEXE

Budget 1979/1980 révisé

SECTION I	Dépenses approuvées pour 1979 et 1980	1979	Sommes engagées pour 1980	Engagements nouveaux pour 1980	Total pour 1980	1979 et 1980
Ch. 1. Co-ord.	1 030,00	655 837	280 506	572 448	852 954	1 508 791
Ch. 2. Réunions	386,20					
Ch. 3. Etudes de base	603,00	707 896	81 504	300 000	381 504	1 089 400
Ch. 4. Pollution transportée par les cours d'eau	106,00					
Ch. 5. Polluants d'origine tellurique	17,00	19 456				19 456
Ch. 6. Etalonnage comparatif	154,00	196 872	14 000	50 000	64 000	260 872
Ch. 7. Pollution atmosphérique						
Ch. 8. Modélisation						
Ch. 9. Centre de lutte contre pollution par hydrocarbures	672,10	210 646	69 000	230 000	299 000	509 646
Ch.10. Cratères de qualité de l'environnement	178,00					
Total partiel de la Section I	3 146,30	1 790 707	445 010	1 152 448	1 597 458	3 388 165

SECTION II	Dépenses		Sommes		Engagements nouveaux pour 1980	Total pour 1980	1979 et 1980
	approuvées pour 1979 et 1980	1979	engagées pour 1980	1980			
Ch. 1. Plan bleu	1 040,00	114 000	322 500	500 000	922 500	1 036 500	
Ch. 2. Ressources biologiques de la mer	30,00	89 200	49 700		49 700	150 900	
Ch. 3. Ressources en eau douce	30,00	
Ch. 4. Sources d'énergie renouvelables	20,50	
Ch. 5. Etablissements humains	119,50	..	25 000	..	25 000	25 000	
Ch. 6. Protection des sols	119,50	
Ch. 7. Tourisme	119,50	
Ch. 8. Zones spécialement protégées	95,00	46 235	..	15 000	15 000	61 235	
Total partiel de la Section II.	1 574,50	249 435	397 200	615 000	1 012 200	1 261 635	

	Dépenses approuvées pour 1979 et 1980	1979	Sommes engagées pour 1980	Engagements nouveaux pour 1980	Total pour 1980	1979 et 1980
Section I	3 146,30	1 790 707	445 010	1 152 448	1 597 458	5 388 165
Section II	1 574,50	249 435	397 200	615 000	1 012 200	1 261 635
Sections I et II	4 720,80	2 040 142	842 210	1 767 448	2 609 558	4 649 800
Dépenses d'appui au programme			71 000		71 000	71 000
TOTAL GENERAL	4 720,80	2 040 142	913 210	1 767 448	2 680 658	4 720 800